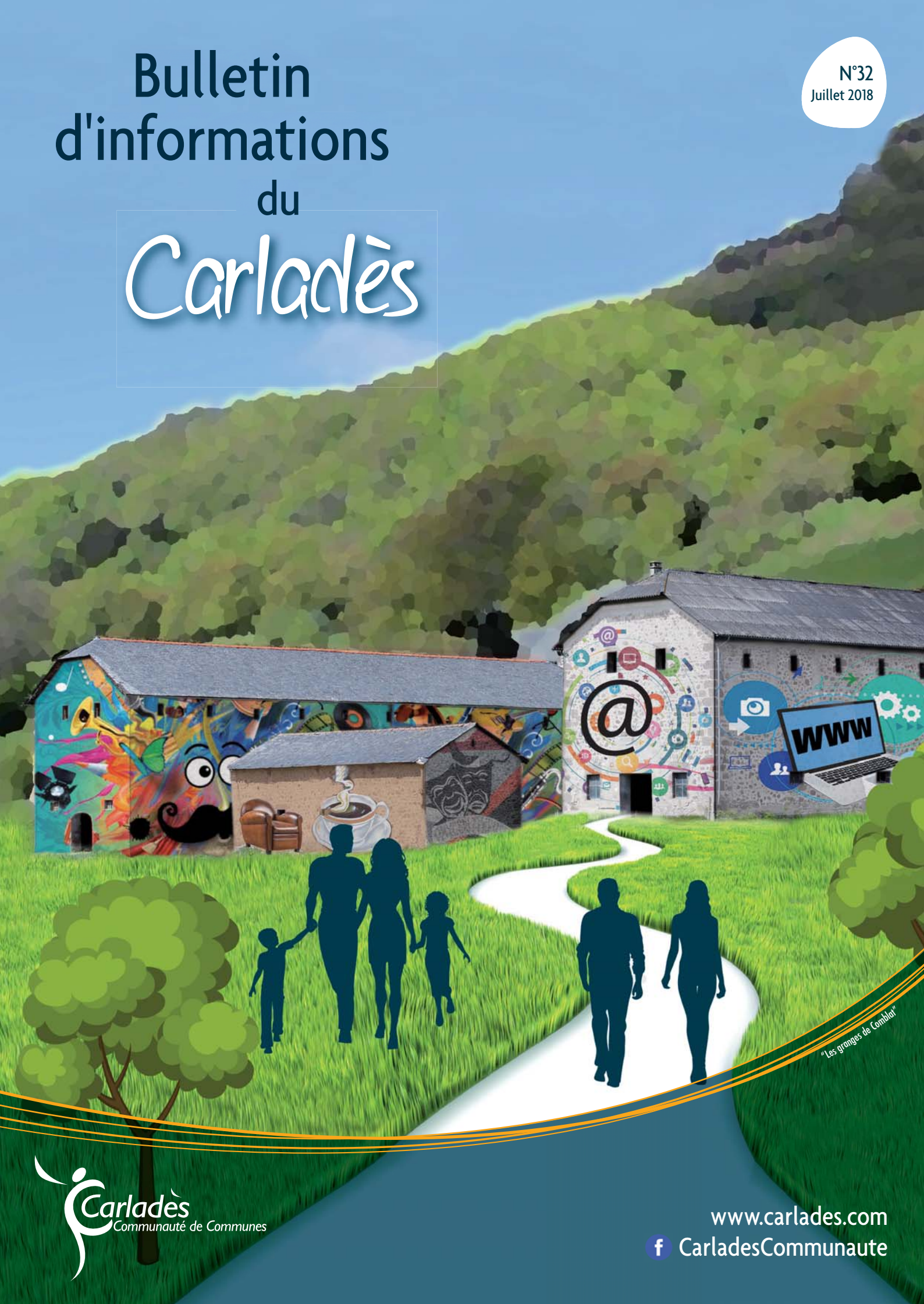
Bulletin d'informations du Carladès

N°32
Juillet 2018



"Les granges de Comblat"

Carladès
Communauté de Communes

www.carlades.com
CarladesCommunaute



édito

Le Carladès doit devenir un territoire attractif…

Depuis plusieurs années, le département du Cantal est confronté à une baisse démographique, le solde migratoire (nouveaux arrivants) ne compensant pas le déficit naturel (nombre de décès supérieur à celui des naissances).

Les départs à la retraite, tant des chefs d'entreprises et d'exploitations agricoles que des salariés, vont amplifier le phénomène.

De plus, on ne peut que regretter que nos jeunes soient "obligés de quitter le pays" pour trouver un emploi ou qu'ils ne reviennent pas après avoir suivi des études hors du département.

Pourtant, le Cantal et notamment le Carladès possède des atouts (qualité de vie, localisation proche d'Aurillac, RN 122, zone touristique…) qui lui permettent d'être attractif. Mais ce n'est pas suffisant…

Certes, les collectivités peuvent grandement contribuer à favoriser l'implantation d'entreprises (cf. zone d'activités, hôtel des artisans, grange numérique…) mais il faut aussi créer les conditions pour que ce territoire soit perçu comme attractif et incite de nouveaux arrivants à s'y installer (cf. maintien des services de proximité, animations et activités, Centre de Loisirs à Vic-sur-Cère et en juillet 2018 à Raulhac…).

L'accueil de jeunes couples est à privilégier, ce qui implique, par exemple d'étoffer les services pour les jeunes enfants (cf. création d'une crèche, création d'un réseau d'assistantes maternelles…) et d'apporter dans nos écoles des prestations de même niveau que celles que l'on peut trouver dans des établissements de zones urbaines (cf. TBI avec un environnement numérique, initiation à la musique et à la danse, développement des TAP - travaux d'activités périscolaires…).

Par ailleurs, nous devons continuer à inciter les personnes du troisième âge, au pouvoir d'achat non négligeable, à "prendre leur retraite" dans notre département où pourrait se développer une économie liée aux nouveaux besoins de cette population (cf. portage des repas à domicile, maintien de services de soins…).

La Communauté de communes a déjà mis en œuvre les services mentionnés ci-dessus, mais il convient de poursuivre ces efforts en donnant une image dynamique de notre territoire, notamment au travers des nouvelles technologies.

Tel sera le cas avec la création de la grange numérique qui accueillera 3 entreprises de ce secteur d'activités et qui, par ailleurs, va devenir un lieu de rencontre et d'échanges pour d'autres entreprises du numérique ou d'autres domaines, y compris des artisans, qui fréquenteront le "tiers-lieu" ou le "fablab".

La salle visioconférence, ouverte aux entreprises, organismes de formation, aux collectivités permettra d'éviter de fastidieux déplacements à Lyon ou même à Clermont-Ferrand et mettre en lien notre territoire avec les instances de décision.

Cet équipement, après des tests, pourrait être utilisé par l'Éducation Nationale pour diffuser des enseignements de langue vivante (ou autre enseignement) pour nos écoles du fait qu'elles sont déjà équipées de TBI (tableau blanc interactif) numériques.

La grange culture qui va accueillir l'École de Musique et de Danse, le Réseau d'échanges de l'Espace de Vie Sociale et une troupe en résidence va permettre de conforter la diffusion d'animations et d'activités sur tout le territoire.

Mais rendre notre territoire plus attractif, c'est aussi "l'affaire de tous".

Dans le Cantal, nous avons la chance d'être dans un secteur moins défavorisé que d'autres. Notre responsabilité s'en trouve renforcée.

Chacun, à son niveau, peut contribuer à ce mouvement, que ce soit les secrétariats de Mairie, les services d'accueil dans les structures touristiques, mais aussi l'agriculteur qui entretient les abords de sa ferme, le retraité qui fleurit sa maison… Nous sommes tous concernés et nous pouvons tous participer en adressant "un mot gentil" à un randonneur, en proposant nos services pour renseigner une personne qui cherche sa direction…

Les commerçants, bien évidemment, sont appelés à jouer un rôle important dans cette démarche d'amélioration de l'accueil. En effet, ils sont les premiers et souvent les seuls contacts avec nos visiteurs.

Enfin, les associations qui organisent et proposent des animations et des activités contribuent à donner une image dynamique et conviviale de notre territoire.

Ainsi, tous ensemble participons à ce mouvement pour contribuer à mettre un terme à ce déclin démographique qui n'est pas irrémédiable, de nombreux exemples sont là pour nous rappeler que la volonté et la détermination des femmes et des hommes d'un territoire peuvent inverser certaines tendances et, parfois, atteindre des résultats qui paraissaient inaccessibles quelques années plus tôt…

Relevons ce pari pour attirer des entreprises et des salariés dans le Carladès et nous laisserons un territoire vivant à nos enfants.

Bonnes fêtes d'été à toutes et tous en espérant (enfin) des journées ensoleillées.

Michel ALBISSON,
Président

Budget Communication Projet territoire 3
Présentation du budget par M. Le Président
Brève projet de territoire

Environnement 4
Chantier participatif Balsamine de l'Himalaya
Plan climat
Distribution de compost cet automne
Sécurisation de la déchetterie

Urbanisme / Attractivité 6
PLUi
SCOT

Tourisme / Randonnée 7
Equipements d'accueil
Guides des églises du Carladès

Développement économique 8
Développement de la Zone d'activités

Enfance / Jeunesse 10
Micro-crèche
ALSH à Raulhac
Transport scolaire

Services aux personnes 11
Portage de repas

Éducation artistisque et culturelle 12
Textes à venir

Les rencontres du Carladès 13
Calendrier Acte 1

Directeur de la publication :
Michel ALBISSON,
Président de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Rédaction :
Communauté de communes Cère et Goul en Carladès
Photos :
Environnement trisselectif 1 et 2 : com com
Environnement COMPOST : photo transmise par les Ets TEIL libre de droit
Serviceauxpersonnes PORTAGE REPAS 1 et 2 : com com
Conception graphique et imprimeur :
I.2.S. Imprimerie - Aurillac IMPRIM'VERT

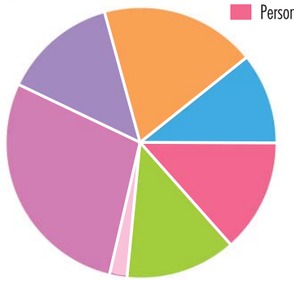
Bulletin semestriel
tiré à 2 480 exemplaires

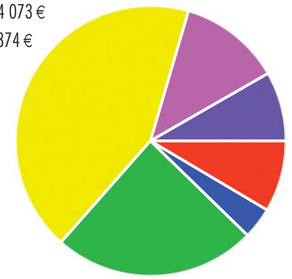
Budget Communication Projet territoire

Budget 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 3 000 359 €

- Reversement fiscal à l'État 321 349 €
- Fonctionnement général 559 500 €
- Reversement aux communes 406 996 €
- Charges fixes 849 756 €
- Charges financières et subventions versées 66 000 €
- Fonds propres pour financer des investissements 386 759 €
- Personnel 410 000 €
- Dotations de l'État 248 900 €
- Excédent de fonctionnement 2017 reporté 367 464 €
- Ressources fiscales 1 285 975 €
- Ordures ménagères 729 573 €
- Produits divers 114 073 €
- Subventions 254 374 €

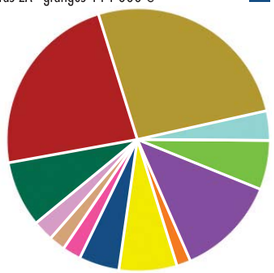


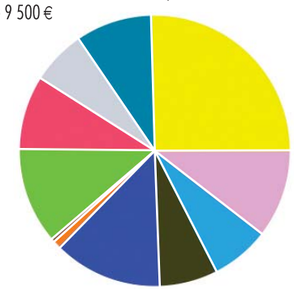


- Ce budget est affecté par une part importante de charges "imposées" (cf. OM, reversements…) qui ne laissent que peu de marges de manœuvre.
- En comparaison avec des structures similaires, les charges de personnel se situent à un niveau relativement bas.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 4 880 759 €

- Grange culture 1 285 000 €
- Grange numérique RAR 2017 - 1 117 579 €
- Grange numérique 2018 - 397 741 €
- Salle visio-conférence 120 000 €
- Bureau com com 96 000 €
- Abords ZA - granges 114 000 €
- Chemin VTT 242 257 €
- Matériel Via Ferrata - mobilier 83 520 €
- Déchetterie 608 992 €
- OT 348 400 €
- Reste à réaliser 291 271 €
- Etudes, stockage, plaquettes, crèches, voie douce 176 000 €
- Emprunt 1 242 688 €
- Département 448 900 €
- Région 315 297 €
- Etat 427 371 €
- Europe 562 494 €
- Réserve parlementaire 9 500 €
- CAF 48 000 €
- Reste à réaliser 2017 - 639 589 €
- Fonds propres 337 680 €
- Excédent d'investissement 2017 - 343 507 €
- Fonds compensation TVA 511 535 €





- Deux opérations importantes engagées en 2018 : une **grange culture et une grange numérique**.
- Plusieurs projets dans le domaine touristique (OT, voie douce…) et de l'environnement (déchetterie…).

Brève

Un projet de territoire pour le Carladès

Objectif : se donner un nouveau cap commun pour les années futures et en tracer la feuille de route !

La Communauté de communes Cère et Goul en Carladès s'engage dans un nouveau projet de territoire pour les années à venir à l'échelle des 11 communes.

• Quels sont les défis à relever à l'avenir ?

Comment permettre à la population de vivre dans de bonnes conditions ? Comment offrir à des jeunes adultes les conditions nécessaires pour qu'ils puissent fonder une famille ? Comment prendre soin des anciens ? Comment trouver la bonne articulation entre les différentes échelles pour le portage des projets ? Comment trouver un équilibre entre les vallées de la Cère et du Goul ? Comment générer de nouvelles ressources pour financer de nouveaux services à la population ? Comment s'adapter au nouveau contexte des collectivités et des politiques publiques ? (réorganisation territoriale, contractualisation avec les territoires voisins…).

Confrontés à ces questions, les élus souhaitent construire des réponses et des réflexions communes afin de structurer le territoire de demain.

• Le besoin d'un regard extérieur sur le territoire :

Afin de mener à bien ce projet, les élus ont voté en février dernier un accompagnement par le bureau BO2, qui est en charge d'animer cette démarche.

• Renforcer "l'Esprit Communautaire" :

Le projet de territoire ne peut pas être la juxtaposition de projets communaux sans cohérence les uns avec les autres, d'où l'intérêt de définir une stratégie communautaire globale.

Des séminaires de travail ont d'ores et déjà été programmés afin d'associer élus et habitants du territoire.

Une première restitution devrait intervenir dans les semaines à venir.

Environnement

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Une des définitions acceptées est celle de la stratégie européenne relative aux espèces exotiques envahissantes : "espèce, sous-espèce ou taxon de rang inférieur, introduit hors de son aire de répartition naturelle, passée ou présente. L'introduction ou la propagation menace la diversité biologique. La définition inclue toutes les parties, graines, œufs ou propagules d'espèces de ce type qui pourraient survivre et se reproduire". (Genovesi & Shine, 2003)



Balsamine de l'Himalaya - détail.

La Communauté de communes, dans le cadre de son nouveau contrat "Espace naturel Sensible" du Pas de Cère, a décidé de lutter contre la présence d'espèces invasives telles que la Balsamine de l'Himalaya. Cette espèce, aux allures sympathiques, est fortement présente aux bords des ruisseaux et de la Cère, les graines étant transportées par les eaux.

Néanmoins, la présence de cette espèce peut avoir des conséquences dramatiques sur l'écosystème : ses massifs sont denses et monospécifiques, diminution de la biodiversité floristique, favorise l'érosion du sol en période hivernale, limitation de la germination d'autres plantes, aucun apport nutritif aux espèces animales soit un appauvrissement de la biodiversité.

Des chantiers d'arrachage, ouverts au public, vont donc être organisés sur le site du Pas de Cère. Animés par le Centre permanent à l'initiative à l'environnement [CPIE], ces chantiers seront l'occasion de découvrir cette espèce, connaître son cycle, savoir quand agir…

Si vous souhaitez être acteur de la protection de nos paysages et de notre biodiversité, n'hésitez pas à vous inscrire à ces chantiers proposés les 29 juin, 26 juillet et 16 août.

Informations : 04 71 47 04 70

Brève

GEMAPI et PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : des compétences mutualisées

A l'occasion du Conseil communautaire du 22 février 2018, il a été convenu d'engager, au niveau du bassin de vie, soit l'arrondissement d'Aurillac, plusieurs actions mutualisées avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne.
La première action porte sur l'élaboration d'un **"Plan Climat Air Energie Territorial" (PCAET)** à l'échelle des trois intercommunalités. Les élus ont la volonté de porter ce plan à une échelle plus large que leur propre territoire, aussi une délibération a été adoptée visant le transfert de ce PCAET au Comité du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial déjà existant.
La deuxième action a conduit les trois intercommunalités à créer une entente pour gérer les Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations à l'échelle du bassin versant Cère amont et ainsi limiter les coûts liés à la mise en œuvre de la loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) qui s'impose aux Communautés de communes depuis le 1er janvier 2018.

Le compost, c'est bien aussi l'automne !

Distribution de compost gratuit aux habitants de la Communauté de communes du 10 au 20 septembre.

Rendez-vous à la déchetterie intercommunale à Vic-sur-Cère aux horaires d'ouverture.

Pour toute information : 04 71 47 89 04

Le compost est très utile en automne car :

- l'automne et le printemps sont les saisons les plus favorables pour épandre le compost car les vers de terre y sont très actifs ;
- c'est en automne, quand la majorité des récoltes a été faite au potager, que le sol doit être préparé pour ne pas s'appauvrir durant l'hiver et être suffisamment riche pour accueillir les plantations de printemps. Pour ce faire, laissez le compost à même le sol pendant quelques jours, le temps que les pluies d'automne le fassent pénétrer dans le sol. Au besoin, ré-amendez le sol avec une seconde couche, puis rapidement recouvrez-le d'un paillis protecteur tout l'hiver, contre le froid et la battance de la pluie. Au printemps, écartez le paillis. La couleur sombre du compost captera la lumière et contribuera ainsi au réchauffement du sol. De plus, la terre sera plus facile à travailler, le compost étant avant tout un excellent amendement.



Petits rappels : le compost libère mieux ses éléments nutritifs lorsqu'il est répandu en surface (en paillage) ou incorporé dans les couches superficielles du sol.
L'application fréquente de petites doses au long de l'année est plus efficace que de tout mettre au printemps car cela minimise ainsi la perte des éléments minéraux après quelques pluies.

Déchetterie intercommunale

Garde-corps, un nouveau dispositif OBLIGATOIRE pour + DE SÉCURITÉ conformément aux obligations règlementaires

La déchetterie intercommunale se devait d'améliorer la sécurisation de ses quais comme l'y oblige l'Arrêté du 26 mars 2012 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2710-2 (installations de collecte de déchets non dangereux apportés par leur producteur initial) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

En effet, l'article 27 de cet arrêté intitulé "Prévention des chutes et collisions" stipule que "(…) Lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur, un dispositif anti-chute adapté est installé tout le long de la zone de déchargement (…)".

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la déchetterie communautaire et pour se conformer à la règlementation, la Communauté de communes a équipé tous les quais de garde-corps.



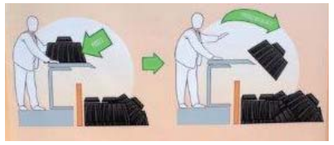
Installation bavettes relevées (lorsque la déchetterie est fermée ou en l'absence d'une benne).



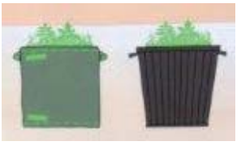
Installation bavettes baissées pour dépôt de déchets par les usagers.

Ce dispositif implique de nouveaux comportements de la part des usagers :

- Pour les déchets volumineux, les "bavettes" permettent de les poser et les pousser en toute sécurité.

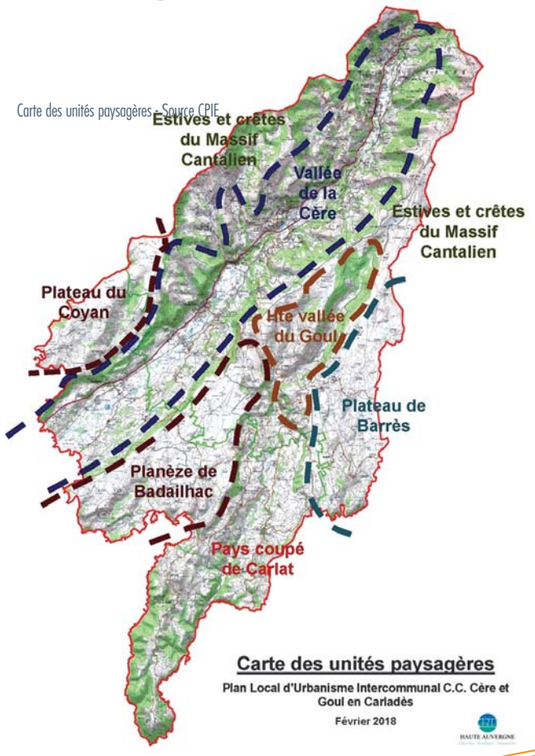


- Pour les déchets verts, pensez à utiliser pour le déchargement : un sac à déchet vert ou une poubelle, une bâche si vous utilisez une remorque.



Urbanisme
Attractivité

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Carte des unités paysagères - Source CPIE

La Communauté de communes procède depuis juin 2017 à l'élaboration du PLUi. La première phase a consisté en la réalisation d'un diagnostic du territoire (général, environnemental et agricole). Le cabinet d'études Oc'Téha a effectué un travail de terrain et sollicité les communes et la Communauté de communes afin d'obtenir un certain nombre de données pour élaborer un diagnostic le plus exhaustif possible.

L'ensemble des élus a été rencontré, les partenaires publics associés [services de l'Etat, Conseil départemental, ...] ont été consultés dans le cadre de cette élaboration du diagnostic.

Note : vous souhaitez participer au développement du territoire, vous avez des souhaits, des idées... quelle est votre vision du Carladès de demain ? N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

3 possibilités :

- site internet www.carlades.com rubrique "Nouvelles compétences" - urbanisme - PLUI,
- des cahiers de doléances sont à votre disposition dans toutes les mairies du Carladès ainsi que dans les locaux de la Communauté de communes,
- par courrier à "Communauté de communes Cère et Goul en Carladès - BP8 -15800 Vic sur Cère".

Le Schéma de Cohérence Territoriale du bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie adopté à l'unanimité.

Petit rappel : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est **un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 20 ans**.

Fruit de 5 ans de travail sous l'égide du Syndicat mixte créé entre les Intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac et d'une importante concertation, le SCoT du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie a été adopté à l'unanimité le 6 avril par les élus du Comité Syndical. L'ambition portée a été d'être souple, didactique, sans ajouter de norme à la norme.

Ainsi le SCoT définit les grandes orientations du développement territorial, en mettant en synergie les politiques en matière d'habitat, de transports, d'équipements et de services, de développement économique et commercial, de protection et mise en valeur des espaces...

Ces dispositions n'ont pas vocation à s'appliquer directement aux habitants mais à fournir le cadre dans lequel doivent être construits les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux. Le programme est ambitieux : une reconquête démographique sur l'ensemble du territoire tout en visant à une réduction de la consommation foncière comme la loi l'impose.

Tous les documents du ScoT sont consultables à l'adresse internet suivante : http://www.scotbacc.fr/documents.html

Tourisme
Randonnée



Equipements d'accueil et d'itinérance numérique en Carladès - Massif Cantalien

L'opération "Equipements d'accueil et d'itinérance numérique en Carladès - Massif Cantalien" menée par la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal est lancée !

L'opération consiste à doter l'Office de Tourisme ainsi que les sites annexes du territoire (Thiézac, Raulhac, Pailherols, Aire du Pas de Cère, Polminhac, Saint-Jacques-des-Blats) d'équipements numériques à la pointe de la technologie. Elle consiste en l'installation de bornes tactiles extérieures pour permettre au visiteur et à tout utilisateur local d'avoir un accès aux informations concernant les lieux, les Hôtels, camping, restaurants, monuments à visiter ou à aborder. Ainsi, le visiteur qui utilise gratuitement l'outil peut rechercher par exemple un gîte et obtenir les coordonnées et l'adresse afin de procéder à une réservation de manière plus aisée. Le marché attribué par la Communauté de communes à l'entreprise Pobrun (basée à Brioude et disposant d'une antenne à Vic-sur-Cère à l'Hôtel des artisans) en partenariat avec l'entreprise Kalkin (Pascalis - Clermont-Ferrand) prévoit d'autres évolutions : site internet, installation d'une table tactile randonnée à l'Office de Tourisme, écrans d'accueil et d'informations...

Montant de l'opération : 199 118,73 € H.T.

Subventions :

- FEDER Europe : 58 851 €
- Conseil régional (Contrat Ambition) : 38 664 €
- Conseil départemental du Cantal (Contrat développement) : 60 000 €

Soit un total de financement de 157 515 € (79%), et un autofinancement par la Communauté de communes d'un montant de 41 603,73 € (21%).

Nous remercions les partenaires financiers qui ont permis la réalisation de cette opération.

Découverte du patrimoine



1 - Portail, Eglise St Victor - Polminhac / 2 - Détail du Christ, Eglise St Pierre - Thiézac / 3 - Education de la Vierge, Eglise St-Pierre ès Liens - Raulhac

En 2017, un travail de valorisation autour des églises a été mené par la Communauté de communes en partenariat avec la commission patrimoine de la paroisse St Berthieu. Ce groupe de travail a élaboré 14 guides "Aide à la visite" de l'ensemble des églises du Carladès.

Chaque guide présente l'histoire, l'architecture et la composition de chaque édifice. Ces documents sont présents dans chaque église et sont également accessibles sur les sites de l'Office du Tourisme du Carladès et de la Communauté de communes.

Info +

Journées du Patrimoine 2018

- **Les 15 et 16 septembre 2018** se dérouleront les Journées du Patrimoine autour de l'art du partage, notre patrimoine commun.

Vous êtes propriétaire d'un site patrimonial, vous êtes artisan d'art... vous souhaitez partager votre site, votre savoir-faire lors de ces journées dédiées au patrimoine. N'hésitez pas à nous contacter et à vous connecter sur le site du Ministère de la Culture :
https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Participer-a-l-evenement-2018
Des affiches et bandeaux seront disponibles début septembre dans les locaux de la Communauté de communes.

- **Dimanche 16 septembre 2018** à la Cascade de Faillitoux avec le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - appel à participation.

Vagabondages volcaniques est un projet de valorisation des patrimoines et de création porté par le parc et ses partenaires.
Sur la base d'ateliers participatifs, une première sortie lors des Journées du Patrimoine est proposée où vous ramènerez des impressions, observations, questionnements, qui seront ensuite travaillés par vos soins. Des artistes, intervenants culturels, géologues, vous accompagneront dans une réalisation qui pourra être installée le long du sentier et valorisée de différentes autres manières.
Venez re-découvrir votre cadre de vie et vous exprimer artistiquement et culturellement à son sujet.
RDV : 14h30 au hameau de Lasmolineries
Renseignements-inscriptions : sur www.tourisme.fr ou au 04 71 47 50 68

Développement de la Zone d'activités communautaire de Comblat le château à Vic-sur-Cère

Les propriétaires des lots bâtissent leurs aménagements. L'extension a été réceptionnée en juin 2017, depuis, plusieurs chantiers ont démarré. Le Conseil départemental, la commune de Vic-sur-Cère, la Communauté de communes pour son extension de déchetterie et l'entreprise représentant Intermarché ont ainsi pu avancer dans la réalisation de leurs projets respectifs. D'autres aménagements vont prochainement être réalisés selon les dernières ventes opérées.



Projet de réhabilitation des granges Numérique et Culturelle
Cf. lettre intercommunale juillet 2017

Travaux de la station services Intermarché

Plateforme technique du Conseil départemental

Plateforme technique de la commune de Vic-sur-Cère



De meilleures conditions d'accès et davantage de déchets détournés de l'enfouissement : la déchetterie communautaire version 2018

Une nouvelle voie d'accès, plus d'espace, une sécurisation et trois quais supplémentaires : la déchetterie intercommunale répond désormais aux nouveaux enjeux réglementaires, impliquant de gagner en efficacité afin de faire face à l'augmentation des volumes traités, de prendre en charge de nouvelles classes de déchets et d'optimiser la sécurité des agents et des usagers *(cf brève p5)*.

Détourner davantage de déchets de l'enfouissement

L'un des trois nouveaux quais accueillera une benne mobilier destinée aux meubles usagés afin de leur offrir une 2e vie. Pour ce faire, la Communauté de communes a conventionné avec l'éco-organisme Eco-mobilier (www.eco-mobilier.fr).

Montant total de ces travaux : 327 804,75 € HT

Cette opération a bénéficié de subventions d'Etat :

- Dotation de soutien à l'investissement public local (Contrat de Ruralité 2017) : 113 214 €
- Dotation d'équipement des Territoires Ruraux 2017 : 113 214 €

Autofinancement/emprunt : 101 376,75 €

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une micro brasserie installée dans l'Hôtel des artisans !

Depuis Janvier 2018, Nicolas Valot, vicois, a déplacé son activité de brasserie de bière artisanale dans un des 5 lots que dispose l'Hôtel des Artisans.

Blonde, blanche ou rousse, la "vicoise" est disponible dans certaines boutiques de la commune, sur commande ou directement à l'Hôtel des Artisans.

Cette petite entreprise s'épanouie à son rythme. Cette bière, d'abord créée à domicile, l'est aujourd'hui dans cet Hôtel. Ce local permet l'accueil de tout le matériel nécessaire à sa production et à la poursuite de son développement.

Nous souhaitons un bel envol à cette micro brasserie locale qui enrichit davantage la pluralité des activités de cette zone.

Pour toute commande vous pouvez appeler Nicolas Valot au 06 64 88 58 26.



Enfance Jeunesse

Une micro-crèche sur le territoire

La Communauté de communes travaille sur la mise en place d'une micro-crèche et sur le développement du métier d'Assistante Maternelle… L'objectif étant d'améliorer les services dans le domaine social et de générer de l'attractivité en faveur de l'accueil de nouvelles populations.

L'initiative du projet micro-crèche…

C'est en novembre 2016 que la commune de Polminhac attire l'attention de la Communauté de communes sur l'étude de faisabilité d'un projet micro-crèche intercommunal. La commission enfance jeunesse composée d'élus intercommunaux, de partenaires sociaux (Caisse Allocations Familiales / Mutuelle Sociale Agricole / Protection Maternelle et Infantile), et de membres de l'Espace de Vie Sociale du Carladès, se met au travail.

Un réel besoin pour le territoire.

Le constat est clair : plusieurs communes du territoire se heurtent à une tension grandissante de solutions de garde d'enfants. Aussi, proposer un service de garde collective permettra aux parents du territoire de bénéficier d'un mode de garde actuellement inexistant sur la Communauté de communes.



De plus, il est urgent d'anticiper les départs à la retraite des assistantes maternelles de notre territoire sachant que le renouvellement de ce type de garde est de plus en plus réduit.

Le diagnostic, et notamment l'analyse des flux de population et des données démographiques, a orienté le projet micro-crèche sur le bas de la vallée de la Cère.



"Un pôle enfance" sur la commune de Polminhac.

Le Communauté de communes, soutenue par la CAF, la MSA et les Services de l'Etat (contrat ruralité), a opté pour la mise en place d'une micro-crèche sur la commune de Polminhac pour l'accueil de 8 à 10 enfants.

La Communauté de communes réhabilitera le rez de chaussée de la grange située sur le terrain proche de l'école polminhacoise. La commune, quant à elle, va réhabiliter l'étage de cette même grange pour pouvoir accueillir une salle de motricité pour les enfants de l'école (projet en cours d'élaboration).

Enfin, la Communauté de communes optera pour une gestion déléguée de la micro-crèche grâce à une convention de Délégation de Service Public.

L'ouverture de la crèche est prévue pour septembre 2020…

Développement du métier d'Assistante Maternelle.

En parallèle au projet micro-crèche, la Communauté, en collaboration avec ses partenaires sociaux, mène un travail de réflexion sur les axes potentiels de développement du métier d'Assistante Maternelle notamment dans les hauts de vallées de la Cère et du Goul.

Info +

TRANSPORT SCOLAIRE

Car scolaire : les inscriptions pour la rentrée 2018/2019, n'attendez pas le dernier moment…

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée et que vous n'avez pas reçu et retourné de dossier d'inscription, il vous faut contacter au plus vite la Communauté de communes. Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet www.carlades.com (rubrique culture et cadre de vie / transport scolaire). Ce dossier doit être retourné à la Communauté de communes rempli et signé **au plus tard le 10/08/2018**. Passé ce délai, la capacité des cars ne pourra plus être modifiée et les inscriptions dépendront des places disponibles.

Attention : cocher la case "transport scolaire" dans les documents qui vous seront adressés cet été par l'école dans laquelle votre enfant sera scolarisé à la prochaine rentrée ne vaut en aucun cas inscription au service (il ne s'agit là que d'un renseignement). Seule une confirmation écrite de la Communauté de communes vaut inscription au car scolaire.

Contact : 04 71 47 89 04

Le centre de loisirs s'installe à Raulhac au mois de juillet !

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes, avec une participation financière annuelle et des moyens humains soutient l'Espace de Vie Sociale du Carladès (anciennement Croc Vacances).

Ainsi après la mise en place du Relais Petite Enfance, des Temps d'Activités Périscolaire à échelle intercommunale, des navettes estivales depuis les hauts de vallées du Goul et de la Cère en direction de centre de loisirs de Vic-sur–Cère, la Communauté de communes participe aujourd'hui à l'ouverture d'une annexe du centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Raulhac pendant 3 semaines cet été.

Une réponse pour les familles de la Vallée du Goul.

En novembre 2017, l'Espace de Vie Sociale intercommunal du Carladès et la Communauté de communes a distribué un questionnaire auprès des familles du territoire, soucieux de recueillir l'avis des parents par rapport aux services proposés pour leurs enfants. La question de la situation géographique du centre de loisirs à Vic-sur-Cère est abordée, et la problématique de son éloignement par rapport à certaines communes, notamment pour les communes de la vallée du Goul, est pointée.

Une proposition bien accueillie.

En Janvier 2018, l'Espace de Vie Sociale et la Communauté rencontrent les élus parents d'élèves et certains élus de la commune de Raulhac. L'Espace de Vie Sociale leurs propose de mettre en place une "annexe" du centre de loisirs de Vic-sur-Cère à Raulhac pendant trois semaines du 6 au 27 juillet.

Cette proposition est très bien accueillie par la commune qui propose de mettre à disposition des salles, et par une dizaine de familles qui envisagent d'ors et déjà d'utiliser ce service.



Le centre de loisirs à Raulhac.

Une directrice et un(e) animateur/animatrice encadreront et animeront ces trois semaines de loisirs de 7h30 à 18h30 pour la dizaine d'enfants inscrits. Les enfants prendront leurs déjeuners à l'Auberge de Raulhac, qui a accepté le partenariat avec l'Espace de Vie Sociale.

Si tout se passe bien, le service de délocalisation du centre de loisirs à Raulhac devrait perdurer dans les années à venir.

Point sur les navettes de la Vallée du Goul en direction du centre de loisirs de Vic-sur-Cère :

Les navettes au départ de la Vallée du Goul vers le centre de loisirs de Vic-sur-Cère seront suspendues du 6 au 27 juillet. Elles seront remises en place les mercredis et vendredis au mois d'août.

Info +

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs Croq Vacances ouvrira du 9 juillet au vendredi 24 août 2018 à Vic-sur-Cère (Pôle Enfance).
Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30.
Inscriptions à la journée ou à la demie journée.
Tarifs modulés en fonction du quotient familial, le paiement s'effectue au mois.
Des navettes de ramassage peuvent être mises en place sur les communes de Thiézac, St-Jacques et Polminhac (juillet et août) et sur la commune de Raulhac (août).



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Espace de Vie Sociale au 04 71 62 01 00 ou croqvacances15@orange.fr

Services aux personnes

Le portage de repas à domicile : "plus qu'un simple plateau déposé sur une table"

Une partie des habitants du territoire éprouve des difficultés, pour diverses raisons (âge, maladie, handicap, retour d'hospitalisation...), pour préparer leurs repas quotidiens. S'ajoute pour certains l'éloignement de leur habitation par rapport aux services des bourgs centre. **Le service de portage de repas à domicile peut concourir grandement au bien-être, chez elles, de ces personnes**. C'est forte de cette certitude que la Communauté de communes, depuis plusieurs années propose, que tout habitant de son territoire, quelle que soit la fréquence de ses besoins, ses exigences de santé ou son domicile, puisse bénéficier, s'il le souhaite, d'un portage de repas.

Pour ce faire, elle a doté ESP15 (dans le cadre d'une délégation de service public) d'**un véhicule 4x4 équipé pour accéder dans tous les villages, par tous les temps, notamment en conditions hivernales**. La société peut donc assurer sa mission toute l'année 6 jours par semaine, y compris les jours fériés.

Ce service se veut le plus souple possible tant du point de vue de l'accès au service (aucune obligation de durée, pour des besoins ponctuels ou sur la période souhaitée par l'usager, pour un ou plusieurs repas par semaine) que des formules de repas proposées (une formule "déjeuner", une formule "journée" : repas du midi et du soir, pouvant être adaptées aux exigences de santé mais également une formule "traiteur" ou "restaurant").

L'an dernier ce sont 5648 repas qui ont été livrés.

Pour toute information : 04 71 47 89 04

Brochure disponible dans les mairies et à la Communauté de communes et sur le site www.carlades.com (rubrique Social-Cadre de vie)

Mais la mission du porteur de repas ne se limite pas à une simple livraison. En effet, pour de nombreuses personnes qui ne reçoivent que très peu de visites, son arrivée est l'un de ces petits repères rassurants qui jalonnent leur journée. Discuter quelques minutes, être à l'écoute, c'est échanger du lien social.

A l'exemple de Mme Barbet de St Jacques des Blats, qui fait appel au portage de repas depuis 9 ans et semble en être très satisfaite et pour qui ce service est plus qu'un simple plateau déposé sur une table. "*Pour le 1er mai, Jean-Noël* (employé d'ESP15) *m'a apporté deux brins de muguet. On prend toujours un petit moment pour discuter de tout et de rien, c'est très sympathique*". Et puis il y a les petites habitudes bienveillantes : "*chaque samedi, il remonte la pendule comtoise qui repart pour une semaine !*"



Pour commander vos repas : Société ESP 15 au 04 71 43 04 23 ou esp.15@orange.fr

Éducation artistique et culturelle

Une école des arts vivants ! Un parcours acteur-spectateur !



Des projets singuliers pour le territoire !

En cette fin d'année scolaire, les enseignants et les écoliers posent leurs cartables mais gardent avec eux les projets culturels parcourus cette année, en temps scolaire.

Des maisons du monde de la Petite Lili aux films d'animation, de l'architecture, aux caméras, en passant par la création des décors, les élèves auront pu être sensibilisés aux images, à leur réalisation, mais aussi aux différents habitats et mode de vie un peu partout dans le monde. Un grand merci aux enseignants pour leur implication et aux intervenants, Emilie Couderc et Franck Bidet.

ET L'ANNEE PROCHAINE ?

Pour la rentrée prochaine, les projets sont déjà dans les bacs ! Le service culturel, toujours en lien avec les projets des écoles, proposera deux nouveaux projets en temps scolaire des maternelles au collégiens. C'est une vraie école des arts vivants qui se glisse chaque année entre les maths et la géographie afin de faire découvrir les arts, leur pratique et faire connaître la parole des artistes. Une véritable ouverture sur le monde qui les entoure, rendu possible par un engagement fort et singulier des élus de la communauté de communes, qui cette année encore, viennent de reconduire les budgets nécessaires à la réalisation de ces projets.

A partir de septembre 2018, deux projets seront proposés : **"ALLEZ DANSE"** et **"JOUE LA COMEDIE"** une approche de deux pratiques artistiques la danse et le théâtre par le biais d'intervention d'artistes dans les classes pour des ateliers de pratique, des modules de création, des spectacles à voir… une exposition…

LA CULTURE POUR TOUS !

Un musicien intervenant en temps scolaire !

A noter que comme chaque année un musicien continuera à intervenir dans les classes afin de proposer des séances en collaboration avec l'enseignant sur 1/3 de l'année scolaire et sur l'ensemble des écoles du territoire !

Le retour de la danse à l'école :

Un professeur de danse interviendra également à hauteur 1/3 du temps, dans toutes les classes du territoire qui le souhaiteront, et autour de projets pédagogiques élaborés avec les enseignants, afin de permettre à tous les enfants, garçons ou filles, petits ou grands, de se sensibiliser avec la danse.

Des bébés aux maisons de retraite

Ces projets seront déclinés auprès d'autres publics du territoire comme les bébés, auprès du Relais petite enfance, des personnes âgées dans les maisons de retraite et du grand public auquel il sera également proposé des spectacles et des ateliers de pratique tout au long de la saison culturelle.

Une présence artistique dans le Carladès

Le Carladès accueille de nombreux artistes sur son territoire tout au long de l'année. Dans les écoles mais aussi lors de spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle LES RENCONTRES DU CARLADES. Le service culturel porte quelques dates en direct notamment pour les scolaires et les propositions à voir en famille.

Pour les autres, elle accompagne et soutien les programmations des partenaires pour une saison qui reste pluridisciplinaire et nomade. Dans le cadre de convention, avec un soutien financier, humain et en communication, le service culturel coordonne et suit la mise en place d'une quinzaine de dates proposées par les partenaires : des contes en occitan, en passant par la danse, le rock ou les écritures contemporaines, les propositions sont riches et variées.

Quant elle le peut, elle accompagne et soutien également des résidences d'artistes, notamment en lien avec les thématiques proposées en temps scolaire et en partenariat avec d'autres collectivités comme le conseil départemental du Cantal.

Toutes les dates de l'acte 1 de la prochaine saison culturelle vous sont présentées sur le calendrier à la fin de la lettre intercommunale.

Une grange culture sera aménagée à l'automne prochain. Elle permettra d'accueillir des locaux dédiés et adaptés à l'enseignement de la musique et de la danse mais aussi d'accueillir des spectacles dans une salle prévue à cet effet. La saison culturelle sera recentrée sur ce lieu mais une saison itinérante continuera d'aller à la rencontre des publics sur les petites communes.

De plus, ce lieu accueillera également une compagnie en résidence longue et permettra également l'accueil d'autres compagnies, sur l'année notamment en lien avec les projets abordés dans les écoles.

Éducation artistique et culturelle

Apprendre à jouer d'un instrument

C'est possible avec l'École de Musique et de Danse Intercommunale du Carladès. Pour la rentrée prochaine, l'équipe enseignante, réunie autour du responsable pédagogique et de concert avec le service culturel proposeront des parcours identifiés et variés.

"Apprendre en faisant"

résume l'esprit des pédagogies mises en œuvre au quotidien à l'E.M.D.I.C dès les plus jeunes années et jusqu'aux niveaux avancés. C'est en effet par une immersion totale dans la pratique musicale et chorégraphique grandeur nature que se construit, se consolide un ensemble cohérent de compétences permettant à l'élève de s'exprimer en tant qu'artiste musicien et/ou danseur.

Le traditionnel "solfège" est ainsi remplacé par des ateliers de pratiques collectives qui permettent à l'élève d'expérimenter, sentir, découvrir, manipuler, imaginer, créer…

"Différents Parcours"

- Un parcours "Musique +" pour les instruments dits classiques (accordéon, percussions, piano, guitare…)
- Un parcours "Musiques Actuelles" pour les répertoires plus électriques ! (basse, batterie, guitare électrique)

"Une pédagogie de projets"

Le travail prend tout son sens au travers des réalisations musicales, des projets dansés et des projets artistiques vers lesquels il tend. Les obstacles, défis, rencontrés en chemin déclenchent les apprentissages comme autant d'occasion de progrés, d'acquisition de nouveaux savoirs.



Solfège

"La grange culture"

Prochainement l'EMDIC sera accueillie au sein de la grange culture dont les travaux devraient débuter à l'automne. Des espaces adaptés et dédiés permettront d'enseigner la musique dans des conditions adaptées et optimales : studio musiques amplifiées, studio Musiques Assistées par Ordinateur, salles adaptées à la pratique collective, parquet de danse de plus de 100 m², idéal pour cet apprentissage.

NOUVEAUTÉS 2018 :

- Cours de Basse
- Parcours Adultes (Ateliers hebdomadaires de pratique instrumentale et collective)
- Pratique collective ouverte aux Adultes :
  - Chorale
  - Batucada (groupe de percussions brésilienne)



- Parcours Découverte :
  - Éveil Musique et Danse à partir de 4 ans
  - Découverte à l'instrument à partir du CP

Réveille l'artiste qui est en toi !

Info +

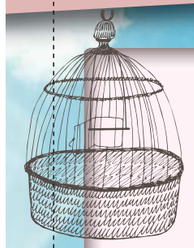
Ré-inscriptions du 2 juillet au 14 août

• Inscriptions :
- Forum des associations : dimanche 9 septembre
- École primaire de Vic-sur-Cère : lundi 10 septembre - 16h

ACTE 1 | AOÛT 2018 JANV. 2019

Les rencontres du Carladès

Pour sa 10e saison culturelle, la Communauté de communes continuera de proposer les "Rencontres du Carladès", des spectacles vivants pluridisciplinaires et nomades ! Une saison pour faire connaître et promouvoir les créations contemporaines et toujours permettre la découverte de plusieurs formes artistiques : du conte, au rock, en passant par la musique, le théâtre contemporain ou la danse… Avec cette programmation, elle continuera de soutenir la parole des artistes, des visions du monde singulières et universelles à la fois, des points de vue à découvrir pour se rencontrer, échanger et créer du lien ! Les partenariats avec les acteurs culturels et les associations du territoire mais aussi avec le Conseil départemental du Cantal seront reconduits. Il ne manque plus que vous !



THÉÂTRE DE RUE - LES PRÉALABLES

THIÉZAC

"BARBECUE URBANO"

Cie Natxo Montero_Danza

LUNDI **13 AOÛT** 19h Spectacle en accès libre



Barbechar (de barbecho / de la jachère)

1. Terre non ensemencée, subissant des labours de printemps et d'été pour préparer les semailles d'automne.
2. Terre non cultivée temporairement pour permettre la reconstitution de la fertilité du sol.

L'état de jachère nous permet de prendre le temps, de nous affranchir des obligations… en nous laissant simplement exister, attendre qu'il se passe quelque chose ou non. La jachère, c'est le repos, la nécessité de changement, c'est s'aérer pour récupérer et affronter de nouveau le quotidien. Le loisir, c'est le jeu, et jouer est la jachère de l'âme.

"Barbecho Urbano" (jachère urbaine) est une performance hors norme, stylisée, étrange et attirante. Ne faîtes pas votre tête de cochon... Natxo Montero_danza s'en charge !

Contact
Service culturel au 04 71 47 89 03 ou culture@carlades.Fr
OU festival@aurillac.net - Tél. : +33(0)4 71 43 43 70

POLMINHAC

"JOGAR"

4e Fête des jeux traditionnels

SAMEDI DIMANCHE **22/23 SEPTEMBRE**

En partenariat avec Carlades Abans et la commune de Polminhac.

On y trouvera : jeux de quilles, lever de bottes, tir à la corde, courses d'échasses, chasse au trésor, chamboule tout, jeux de massacre, mât de cocagne, expo de jeux et jouets traditionnels, animations musicales et chantées, démonstrations et initiation au jonglage, jeux de tables, initiation au poney, etc.

THÉÂTRE DE RUE - LES PRÉALABLES

POLMINHAC

"LE SPECTACLE DES FRÈRES TROUBOUCH"

Les Frères Troubouch

MARDI **14 AOÛT** 19h

Devient-on frères ?

Ces deux-là partagent réveil, clope, savon et budget depuis si longtemps qu'on les confond. Et ça leur plaît. Ils sont frères comme Obélix et Astérix, sans plus de village et de Romains mais avec pour sangliers des vélos. Les moustaches sont là mais ils ont changé de chemises, inventé une potion magique pour que le gros puisse monter sur le petit. Le petit balance des claques au gros alors le gros, il devient fou. Après, ils sont quand même copains parce que ça fait rire les gens. Ils portent toujours des casques au cas où le ciel leur tomberait sur la tête même si c'est même pas vrai et quand ils se parlent, ils crient, et ils chantent, alors après ils dansent. À la fin, tout le monde est invité pour un gros festin. Ils sont fous ces Frères Troubouch !

Dans ce spectacle où se rencontrent vélos, acrobaties, humour et chanson, les Frères Troubouch réinterprètent à leur façon l'amour fraternel et vous invitent à le partager avec eux jusqu'au barbecue offert à tous en conclusion du spectacle.

Deviens ton frère !

Contact
Service culturel au 04 71 47 89 03
ou culture@carlades.Fr
OU festival@aurillac.net
Tél. : +33(0)4 71 43 43 70



ZONES LIBRES

ZOOM SUR LES "ZONES LIBRES"

Cie Magma Performing Théâtre

ENTRE LE **1er et le 14 OCTOBRE**

La compagnie Magma Performing Théâtre a mis en place le dispositif artistique, festif et engagé intitulé "Zone libre" en 2008 visant à faire connaître les nouvelles écritures d'aujourd'hui et à "sortir le théâtre du théâtre" pour le porter dans des lieux de passage. Thérèse Bosc est l'invitée de cette Zone Libre "La réussite", carnet de route sonore avec Sax sopranino, cordes, objets amplifiés, samples et confidences. "La réussite" invite à naviguer par les oreilles dans ses carnets de route à travers des sujets sensibles, insolites, risibles, du couac au je ne sais quoi.



Contact
communication@magma-theatre.com
Site web de l'association
et/ou de la manifestation :
http://magma-theatre.com/



Calendrier détachable à conserver



MUSIQUE

THIÉZAC

"APÉRO BAL'TRAD"

Résidence dans le Carladès.

VENDREDI **30 NOVEMBRE** vers 18h30 Accès gratuit

En partenariat avec Carlades Abans et la commune de Thiézac.

Du 26 au 30 novembre, accueil en résidence à la salle des fêtes de Thiézac d'Arnaud Cance et Paulin Courtial pour la préparation de leur prochain CD. Unis par une même énergie scénique, Arnaud Cance et Paulin Courtial se lancent aujourd'hui dans un duo frénétique de musique à danser ! L'un manie aussi bien le verbe que les percussions et enchaîne les performances scéniques. L'autre, guitariste émérite, évolue aux frontières du rock, de la chanson et du trad revisité.

Contact
Service culturel au 04 71 47 89 03 ou culture@carlades.Fr
Carlades Abans au 06 83 39 14 33

SOIRÉE CONTE ET HUMOUR

ST ETIENNE DE CARLAT

"FESTIVAL DES RAPATONADES"

Florant Mercadier et "L'Occitanie pour les nuls"

SAMEDI **17 NOVEMBRE** 20h30 Spectacle en accès libre



En partenariat avec l'Institut d'Etudes Occitanes et Carlades Abans. Et la commune et le comité des fêtes de Saint-Etienne-de-Carlat.

Saviez-vous que les Troubadours avaient inventé le rap ? Saviez-vous que le village de Marzas fut détruit par un bouc et une pomme ? Saviez-vous que l'auteur du "Se Canta" était un fou ? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède est vrai !? Avec sa musique, son humour (et une bonne dose de mauvaise Foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon !

Contact
Service culturel au 04 71 47 89 03 ou culture@carlades.Fr
Carlades Abans au 06 83 39 14 33

Et pour les collégiens
Le service culturel de la Communauté de communes proposera des séances scolaires réservées aux collégiens le lundi 12 novembre et le mardi 13 novembre avec la conteuse Céline Ripoll, un voyage en Océanie et en Polynésie qui vaudra le détour !

CONTES ET CHANTS

SALILHES

"VEILLÉE TOUT EN ÒC"

SAMEDI **19 JANVIER**

Avec Fèliç Daval, Jean Louis Tourdes et toutes celles et ceux qui voudront bien raconter et chanter en occitan. A l'auberge de Salilhes. Repas possible avant la veillée sur réservation au 04 71 47 56 16.

MUSIQUE CONCERT

VIC-SUR-CÈRE

Centre Culturel du Carladez

"LA MAL COIFFÉE"

SAMEDI **15 DÉCEMBRE** 20h30 Entrée 15 €

Concert exceptionnel de La Mal Coiffée "E los leons". Les voix et les percussions de La Mal Coiffée sculptent une musique qui porte un récit : l'épopée d'une jeune fille dont les lointains ancêtres sont des lions. Alors que les traditions de son clan la poussent vers la place réservée aux femmes de sa lignée, elle ne peut pourtant ignorer les pulsions sauvages de ses ancêtres qui battent en elle.
Réservations conseillées à l'Office de tourisme de Vic-sur-Cère.

Contact
Service culturel au 04 71 47 89 03
ou culture@carlades.Fr
Carlades Abans
au 06 83 39 14 33



RENCONTRES CULTURELLES

"JOUR DE DANSE(S)"

JOURS DE DANSE(S)

JANVIER

est un rendez-vous annuel initié et mis en place par le Conseil départemental du Cantal en partenariat avec la communauté de communes. Il s'adresse à tous les publics et se déroule durant la deuxième quinzaine du mois de janvier 2019 (programmation en cours).

Point de convergence des amateurs du département, cet événement a la volonté de rayonner plus largement en allant au-devant de chacun. Rencontres culturelles et artistiques, enrichissement personnel, découvertes sont proposés autour de personnalités, au travers d'un programme d'actions aux formes et contenus variés (spectacles, ateliers, expos, films). JOURS DE DANSE(S) vous propose une diversité d'accès à la danse, en plusieurs points du département, au gré des partenariats qu'il suscite

Renseignements
Le programme complet sera dévoilé début janvier 2019 et disponible en ligne sur le site de la Communauté de communes www.carlades.com et sur www.culture.cantal.fr
Des programmes seront mis à la disposition du public en divers lieux (bibliothèques, écoles de danse, théâtre, communautés de communes…).



+ INFOS

Nos partenaires : communes de Badailhac, Cros-de-Ronesque, Jou-sous-Monjou, Pailherols, Polminhac, Raulhac, St-Clément, St-Etienne-de-Carlat, St-Jacques-des-Blats, Thiézac, Vic-sur-Cère.

www.carlades.com ou sur notre page Facebook
https://www.facebook.com/carladescommunaute/

Infos et résa : service culturel 04 71 47 89 03 / culture@carlades.fr